



La Tribune Ferroviaire

du Secteur Fédéral CGT de Paris St Lazare

cgtpsl@free.fr tel : 30 39 28 ou 01 53 25 39 28 fax : 30 39 33 ou 01 53 25 39 33

Des Eclaircies dans le paysage syndical SNCF !

Une CGT des cheminots incontournable (1)

39,04 % aux DP

41,74% au CE

73,4 % de votants

Jeudi 26 mars 2009, les cheminots se sont exprimés démocratiquement sur la désignation de leurs représentants dans les Comités d'Entreprise et de leurs délégués du personnel dans les établissements, ceci dans le cadre de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009 des dispositions législatives sur la *Représentativité Syndicale*.

(1) à noter **15000 nouveaux votants pour 22000 départs ces 3 dernières années**

5 enseignements majeurs ressortent de ce suffrage national

1. La CGT maintient son audience et sera la seule OS pouvant signer ou non un accord dans l'entreprise, notre résultat est une nouvelle claque au gouvernement et à Pépy après la CPRP et les Prud'hommes
2. L'UNSA est la 2nd OS mais à plus de 21 points de la CGT malgré une progression de 3,57%
3. SUD Rail progresse bien moins (+3,70%) que ne pouvait être ses attentes et ce que la presse avait envisagé !
4. Le pôle réformiste décomplexé incarné par l'UNSA et la FGAACFDT n'atteint pas les 30% qui leurs auraient permis d'accompagner la politique de casse sociale de Pépy et de la Tutelle, à l'exemple du positionnement neutre sur « simplifier l'entreprise - destination 2012 ».
5. Les OS FO, CFTC, CFE/CGC, SNCS disparaissent au sens qu'ils ne seront plus représentatifs au niveau national et ne pourront donc plus signer des accords minoritaires, rétrogrades socialement !

L'avenir de l'EPIC SNCF et du FRET est au centre de nos pratiques et préoccupations syndicales !

L'avenir de l'EPIC SNCF et du FRET au centre de nos préoccupations contrairement à ce que pourrait laisser croire Pépy et ses suzerains managériaux et syndicaux, la CGT compte bien mobiliser l'ensemble des cheminots de l'EPIC SNCF pour s'opposer à la casse de l'entreprise.

Comment ne pas imaginer demain, avec simplifier l'entreprise, des cheminots avec des garanties collectives ou sociales différentes, propres à chaque branche ?

L'exemple de la transformation du FRET est révélateur d'une volonté d'affaiblir l'intervention des cheminots au statut pour leur substituer des salariés de droits privés (essor des filiales par des transferts de trafic au nom des coûts de production voir détachements d'agents au CP dans ces filiales). La stratégie de simplification portée par la direction empêche toute mutualisation de moyens, désorganise la production et rigidifie le système.

Comment ne pas voir à travers ce schéma dévastateur, un scénario propice à la filialisation de l'activité conforté par une crise économique qui affecte nos principaux chargeurs que sont la chimie, la sidérurgie, l'automobile ?

A quand l'augmentation de nos salaires ?

Les cheminots à l'instar des autres travailleurs ce notre pays vivent au quotidien des difficultés « pour joindre les 2 bouts », leur pouvoir d'achat étant en berne.

Alors que la SNCF affiche en 2008 des bénéfices de l'ordre de 580 millions d'€, l'état se sert sous la forme d'un dividende de 183 millions d'€, les cheminots sont oubliés. En réponse aux mobilisations du 29 janvier 2009, Pépy fort de l'appui de ses collaborateurs syndicaux que sont FGAACFDT, CFTC, UNSA, CGC et SNCS (ces OS ayant donné leur accord à Pépy en juin 2008 pour l'introduction de la participation à la SNCF). C'est dans cette perspective que la direction SNCF a versé 207 € de dividende salarial, au titre de l'année 2008, en février 2009 à presque tous les cheminots. Cette décision correspond à la volonté du gouvernement d'introduire dans les entreprises qui n'en sont pas pourvus, l'intéressement, la participation au lieu d'accorder des augmentations de salaires par la revalorisation significative de la valeur du point. **La CGT revendique 6% immédiatement.**

Et sur la Région de Paris Saint Lazare ?

Un vote régional qui n'entame en rien notre détermination à rassembler tous les cheminots des 3 collèges dans les luttes !

Sont représentatifs
(+ de 10 % aux résultats CE)
CGT – CFDT
UNSA- SUD Rail

Les résultats au Comité d'Etablissement de PSL

A noter une non participation au scrutin plutôt inquiétante !!!

34,34 % en 2009 (pour 31,48 % en 2006)
EXE 39,4% - MAIT 26,59% - CADRE 24,89 %

Quelle est l'influence de la CGT dans les ET ?

Technicentre 62,16% (61,94 en 2006)

Batimotique 57,14% (45,93 en 2006)

ECT 39,46% (39,78 en 2006)

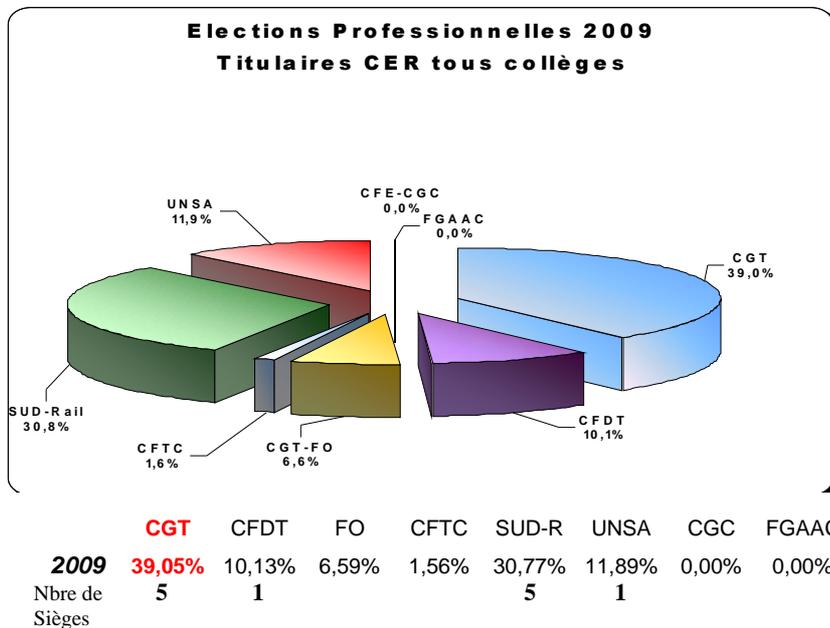
Infrapôle (ex-Even) 51,00%, la comparaison avec 2006 n'est pas possible le périmètre ayant changé

Divisions Régionales 29,44 % (28,49 en 2006)

EEX PSL 34,50% (43,60 en 2006)

EEX 37,94% (42,46 en 2006)

ETOF 20,07% (25,66% en 2006)



Nous invitons l'ensemble des cheminots à continuer d'agir avec la CGT, à la rejoindre pour défendre leurs revendications.

Un 1^{er} mai 2009 qui doit compter

- Réunies le 30 mars, les 8 OS se sont entendues pour faire du 1^{er} mai 2009, un rendez-vous exceptionnel de mobilisations pour peser sur le gouvernement et le patronat.
- Après les succès revendicatifs des 29 janvier et 19 mars, des mesures d'un autre niveau que celles annoncées le 18 janvier (sommet social) doivent être prises en lien avec la plate forme commune ci-dessous.

Déclaration commune du lundi 5 janvier 2009

Propositions et revendications des organisations syndicales

CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

1. Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique
2. Politiques salariales : améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités
3. Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat
4. Préserver et améliorer les garanties collectives
5. Réglementer la sphère financière internationale

Le renforcement de la CGT depuis le 1/0/09 c'est à fin mars :

⇒ 12500 adhésions à la Confédération

⇒ 1350 adhésions à la FD des cheminots
dont

⇒ 37 adhésions au Secteur CGT de PSL

et toi, n'y aurais-tu pas ta place à la CGT ?

Les cheminots de Saint Lazare doivent prendre toute leur place dans le processus revendicatif du 1^{er} mai, qui s'inscrit dans la continuité des actions interprofessionnelles des 29 janvier et 19 mars.

Site web du secteur fédéral CGT de Paris St Lazare : <http://sites.google.com:site:cgtps/>